

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE IX

CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE
DE
L'UNION

6 bis avenue des
Pyrénées
BP 39
31240

05.62.79.86.16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres
- en exercice : 17
- présents : 10
- ayant pris part au vote : 12
- procurations : 2

L'an deux mille vingt-deux et le 23 juin à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de L'UNION se sont réunis à la salle des Mariages, sur convocation régulière en date du 16 juin, sous la présidence de Mme Isabelle Godéas, Vice-Présidente.

Etaient présents : MME ISABELLE GODEAS, M. YVAN NAVARRO, MME KAREN GREGOIRE, M. DENIS MOLET, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, MME MONIQUE BEZOS, MME KATY COLDER, MME MARIE-CLAUDE MANGOGNA, M. JEAN-PAUL MAUVEZIN, MME JACKIE VAZ SANTIAGO.

Etaient absents ayant donné procuration : MME MARIE-LOUISE GRUEL (POUVOIR DONNE A MME MARIE-CLAUDE MANGOGNA), M. HERVE LAMACHEIRE (POUVOIR DONNE A M. JEAN-PAUL MAUVEZIN).

Etaient absents excusés : M. MARC PERE, MME MONIQUE GUEDES, M. YANNICK PUGET, MME RENEE HUMEAU, M. ANDRE DA PONTE.

DÉLIBÉRATION 2022/17

Objet : Adoption du Procès-Verbal n°2022/03 du Conseil d'Administration du 19 mai 2022

Madame la Vice-Présidente demande aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du Procès-Verbal N°2022/03 rédigé suite à la séance du 19 mai 2022.

Décision

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité :

- D'adopter le Procès-Verbal N°2022/03 rédigé suite à la séance du Conseil d'Administration du 19 mai 2022.

*Pour copie conforme,
La Vice- Présidente,
Isabelle Godéas*

- Transmis le 27 JUIN 2022
- Affiché le 27 JUIN 2022

